



HAL
open science

L'expansion sylvicole dans le Río de la Plata : la dimension oubliée du conflit des usines de pâte à papier entre l'Uruguay et l'Argentine

Pierre Gautreau

► **To cite this version:**

Pierre Gautreau. L'expansion sylvicole dans le Río de la Plata : la dimension oubliée du conflit des usines de pâte à papier entre l'Uruguay et l'Argentine. Nouveaux Mondes Mondes Nouveaux, 2008, URL : <http://nuevomundo.revues.org/17762>. hal-00523652

HAL Id: hal-00523652

<https://hal.science/hal-00523652>

Submitted on 5 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expansion sylvicole dans le Río de la Plata : la dimension oubliée du conflit des usines de pâte à papier entre l'Uruguay et l'Argentine

Pierre Gautreau

[18/01/2008]

Résumé | Index | Plan | Texte | Bibliographie | Notes | Citation | Auteur

Résumé

Français

Cet article analyse le lien entre le conflit des usines de pâte à papier de Fray Bentos et le processus régional d'extension massive des plantations d'eucalyptus et de pins dans la région sud-américaine du Río de la Plata. La stratégie des opposants aux usines consiste à replacer le conflit en continuité avec les tensions sociales que suscite l'expansion sylvicole dans les territoires concernés. Pour les entreprises et le monde sylvicole en général, le conflit est surtout l'occasion de réorienter et d'adapter leur discours, afin de légitimer leur activité d'un point de vue écologique et social. Cet événement met en lumière la faible capacité des Etats de la région à gérer les effets sociaux et économiques d'un processus de développement sylvicole qu'ils ont très largement contribué à enclencher dans les années 1990.

Mots clés :

Argentine, conflit environnemental, sylviculture, pâte à papier, Uruguay

Plan

Introduction

1. Les temporalités longues du conflit ou 20 ans d'expansion sylvicole dans le Río de la Plata

L'implantation des usines à Fray Bentos, logique et prévisible ?

La constitution précoce du patrimoine sylvicole uruguayen

2. Un monde sylvicole qui s'adapte face à ses opposants

Etablir une continuité entre le conflit des usines et la sylviculture : l'enjeu pour les ONG

Les stratégies discursives de légitimation de l'activité sylvicole

L'évolution du comportement des entreprises sylvicoles est-elle liée au conflit des usines ?

3. Un, deux, trois Botnia : vers une augmentation de la conflictualité environnementale dans le Río de la Plata ?

La multiplication des projets d'usines de pâte à papier dans la région

La capacité de contrôle des Etats remise en question

Une conflictualité latente mais étouffée

Conclusion

Introduction

Par sa durée et par son intensité, la bataille diplomatique qui oppose l'Argentine et l'Uruguay depuis trois ans constitue le plus fort conflit à dimension environnementale que la région du Río de la Plata ait connue. La vigueur des oppositions, aux forts relents nationalistes, a relégué au second plan les arguments strictement écologiques d'une part, mais également fait oublier les débats sur ce qui a permis l'installation des usines : la sylviculture. Il n'est pas anodin que cet événement, ayant pour cadre la ville uruguayenne de Fray Bentos, sur la rive droite du fleuve Uruguay, ait lieu dans une région connue pour sa tradition d'élevage extensif et ses paysages de vastes herbages, les *campos* : en moins de vingt ans, plus d'un million d'hectares d'eucalyptus et de pins y ont été plantés. Phénomène unique au monde par sa rapidité et son ampleur, cette plantation d'arbres sur des formations herbacées tempérées, bouleverse l'économie des pays touchés. Moteur du développement de régions rurales en crise pour ses tenants, elle constitue pour ses détracteurs un processus parmi d'autres de soumission de la région aux logiques d'entreprises internationales peu soucieuses de l'environnement sud-américain, approfondissant la pauvreté des campagnes.

Questionner l'articulation entre le conflit des usines de Fray Bentos et l'expansion sylvicole va nous permettre autant de contribuer à la caractérisation du premier, que de mieux comprendre les modalités sociales et environnementales du développement de plantations d'arbres exotiques dans le Río de la Plata. Nous nous intéresserons ici avant tout à la situation uruguayenne, dans la mesure où c'est là que le débat sur la sylviculture est le plus intense, tout en évoquant autant que possible le contexte régional. Les opposants aux usines interprètent l'installation de celles-ci comme l'aboutissement du développement d'un « modèle sylvicole ». Ce *modelo forestal* constitue à leurs yeux un choix de développement assumé par l'Etat uruguayen, visant l'attraction d'investisseurs étrangers dans la filière, grâce à des exemptions d'impôts et des aides multiples, favorisée par de très bas salaires dans les campagnes et des exigences limitées en termes de respect de l'environnement. Contribuant au dépeuplement des campagnes, ce modèle sylvicole se verrait donc dynamisé par l'installation des usines. Les opposants à celles-ci interprètent alors le conflit de Fray Bentos comme une expression particulièrement forte de tensions par ailleurs latentes dans cette filière. Pour les acteurs favorables à la mise en marche des usines de Botnia et d'ENCE, au contraire, le conflit n'est que politique : cette mise en marche marquerait plutôt le début d'une seconde phase d'expansion du secteur sylvicole, industrielle cette fois.

Si le conflit des usines de pâte à papier interroge les capacités des Etats de la région à maîtriser diplomatiquement des oppositions de vues importantes, l'expansion sylvicole pose la question de la capacité réelle de ces Etats à contrôler, sur leur propre territoire, la mise en place de ce qui a toutes les apparences d'une économie d'enclave. Appellée de leurs vœux, la filière sylvicole s'est mise en place grâce au soutien très actif des gouvernements argentin, uruguayen et brésilien, et la multiplication actuelle des projets d'installation de nouvelles usines dans toute la région est la preuve de l'efficacité de leur soutien. Mais ont-ils la capacité à orienter le processus en encadrant son extension spatiale, à en contrôler les effets sociaux et environnementaux, et à prévenir l'apparition de futurs conflits similaires à celui qui se développe actuellement ?

Dans cet article, nous allons tout d'abord resituer la construction d'usines de pâte à papier en Uruguay dans le processus de plantation sylvicole lancé depuis le début des années 1990. Ensuite, nous interrogerons la continuité existante entre les deux phénomènes, par l'analyse des discours des différents acteurs en jeu, et en tentant de comprendre les effets du conflit des usines sur les stratégies des entreprises sylvicultrices. Les conséquences de la multiplication des projets d'usines dans la région en termes de conflictualité potentielle et de capacité de contrôle des Etats seront abordées en dernier lieu.

1. Les temporalités longues du conflit ou 20 ans d'expansion sylvicole dans le Río de la Plata

L'implantation d'usines de pâte à papier ultra-modernes en Uruguay peut en première analyse surprendre : pourquoi ce petit pays, sans tradition sylvicultrice, est-il le siège de la première[1] installation d'une telle envergure dans le Río de la Plata ? A la question légitime de savoir pourquoi les entreprises ont jeté leur dévolu sur la rive uruguayenne plutôt que l'argentine, elle aussi dotée de plantations d'eucalyptus et de pins, beaucoup se limitent encore à une explication politicienne, oubliant simplement de prendre en compte un facteur simple : l'existence côté uruguayen de meilleures conditions d'exploitation de ces plantations. L'Uruguay, qui s'est lancé plus tôt que ses voisins dans la course à la sylviculture, présentait en effet au début des années 2000 un patrimoine forestier répondant mieux que ceux-ci aux exigences de l'industrie papetière actuelle.

L'implantation des usines à Fray Bentos, logique et prévisible ?

Les entreprises de pâte à papier doivent, pour obtenir les prêts très importants nécessaires à l'érection de leurs usines (100 millions de dollars pour Botnia), apporter des garanties sur la viabilité de leur activité. Comme l'inconnue majeure sur cette viabilité concerne l'approvisionnement en bois de l'usine, les entreprises ont logiquement intérêt à être propriétaires de vastes surfaces déjà plantées, ce qui leur permet de ne pas dépendre de tiers pour leur production. C'est la raison pour laquelle la filière de la pâte à papier tend à intégrer au maximum ses activités, depuis la plantation des arbres jusqu'au produit fini. Les entreprises ayant obtenu ces prêts sont justement celles possédant directement des surfaces conséquentes (Tab. 1), leur permettant de garantir au moins 60% de l'approvisionnement en bois des usines projetées. Botnia et ENCE possédaient ainsi en 2006, par le biais de leurs filiales sylvicoles environ 125.000 hectares de terres chacune, concentrées dans le sud-ouest uruguayen : sur ce total, 80.000 hectares environ étaient en production ou potentiellement productrices de bois (Ecometrix Incorporated 2006; Faroppa 2004). Pour de multiples raisons, c'est en Uruguay que cette situation a été possible le plus précocement.

Malgré sa taille très réduite par rapport à ses deux voisins, l'Uruguay constitue le territoire où l'activité sylvicole a été la plus dynamique dans la région durant les 20 dernières années. Pour l'essentiel, son patrimoine sylvicole à but industriel a été constitué dans les années 1990 et 2000, où le pays passe de 70.500 ha (Carámbula & Piñeiro 2006) à 750.000 ha à l'heure actuelle[2]. Dans ce pays où dominent les formations herbacées, aux paysages de « campos », 5 % de la Surface Agricole Utile (environ 16 millions d'hectares) ont été convertis en plantations d'arbres exotiques en deux décennies seulement. C'est dans ces conditions que l'Uruguay s'est constitué un domaine sylvicole qui supporte la comparaison avec celui des provinces argentines voisines[3], ou celui du Rio Grande do Sul (Tab.2 et Fig.3).

Entreprise	Groupe	Terres possédées (ha)	Surface plantée (ha)	Surface plantée : dernières estimations	Date de mise en production
EUFORES	ENCE	82.500	77.700 (2005)	100.000 (2006)*	2009
Forestal Oriental S.A.	Botnia	100.000	60.000 (2005)	140.000 (2007)*	2007

Tableau 1 – Surfaces plantées par les entreprises sylvicoles liées à des groupes de production de pâte à papier en Uruguay[4].

Unité territoriale	Superficie plantée (ha)	Superficie totale Du territoire (ha)
Entre-Ríos (Arg.)	102.000	7.880.000
Corrientes (Arg.)	350.000	8.820.000
Misiones (Arg.)	278.000	2.980.000
Uruguay	750.000	17.600.000
Rio Grande do Sul (Br.)	365.000	28.170.000

Tableau 2 – Le patrimoine sylvicole des Etats du Río de la Plata[5].

Ce sont les modalités de cette croissance rapide et surtout précoce qui expliquent la structure actuelle des plantations et leur attractivité pour les entreprises : depuis 2005 environ, les plantations uruguayennes arrivent progressivement à maturité, massivement, ce qui n'est pas encore le cas pour les Etats voisins[6]. L'Etat n'accordant des avantages fiscaux qu'aux entreprises plantant sur les « sols de priorité sylvicole », circonscrits à certaines zones du pays, de véritables régions sylvicoles se sont constituées dans le nord, le sud-est et le sud-ouest (Fig. 1). A cette situation favorisant l'installation d'usines pouvant ainsi obtenir du bois dans un court rayon, s'est ajoutée la composition en espèces de ces nouveaux peuplements. Les plantations de l'Uruguay, à la fin des années 1990, étaient formées à 80% d'eucalyptus (MGAP 2000), espèces les plus recherchées actuellement pour la production de pâte à papier. Il n'est sans doute pas étonnant que les sylviculteurs aient alors privilégié ce pays, au détriment des provinces argentines voisines, où la part des eucalyptus était bien plus faible dans le total planté : en 1998, celle-ci était respectivement de 3, 57 et 64% pour les provinces de Misiones, Corrientes et Entre-Ríos (Aeroterria et al.). La concentration spatiale et foncière des plantations uruguayennes a également

joué : en 2000, 56% de ces plantations formaient des taches compactes de plus de 500 hectares, et 63% de la superficie sylvicole était possédée par 1% des entreprises (MGAP 2000). Cette concentration foncière, qui semble avoir été nettement plus forte qu'en Argentine et que dans le Rio Grande do Sul, est un des facteurs clé de l'octroi de prêts aux producteurs de pâte à papier ; la figure 2 illustre ainsi la concentration des plantations de l'ouest uruguayen dans les mains des filiales sylvicoles de ENCE et Botnia. Cette situation paradoxale de l'Uruguay s'explique d'abord par le précoce engagement du pays dans une politique d'incitations à l'activité sylvicole.

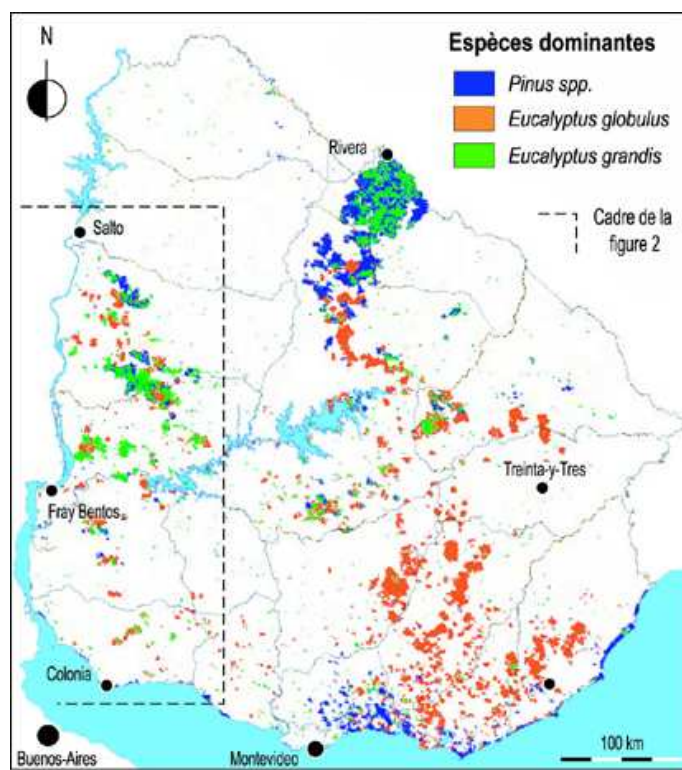


Figure 1 – Les plantations sylvicoles à base d'espèces exotiques en Uruguay en 2004[7].



Figure 2 – Les plantations d'EUFORES-ENCE (jaune) et de FOSA-Botnia (rouge) dans l'ouest uruguayen.

La constitution précoce du patrimoine sylvicole uruguayen

La sylviculture a reçu un appui continu de l'Etat uruguayen dès l'année 1987, tandis que ses voisins n'ont pris des mesures que plus tardivement, et de façon moins massive. La loi 15.939 institue en effet une série d'aides favorisant le développement sylvicole par le secteur privé : exonération des impôts fonciers et d'activité sur les surfaces plantées, remboursement partiel des coûts de mise en production (préparation du terrain, achat des intrants, coûts de main-d'œuvre pour le semis), facilités de crédit, exonération des taxes douanières pour l'importation de capitaux et de biens liés à cette activité. A cette première mesure s'est ajoutée l'autorisation pour les Sociétés Anonymes de devenir propriétaires de terres lorsque leur activité principale est la sylviculture (Ligrone 1998). En Uruguay, la loi de 1987 a favorisé une expansion rapide des surfaces plantées, mais pour l'essentiel à des fins papetières. On a là la raison du profil actuel du secteur sylvicole uruguayen, très concentré parce que constitué *ex nihilo*, producteur massif de bois pour pâte à papier, la formation d'un sous-secteur de transformation locale du bois (scieries, production de panneaux...) restant encore embryonnaire.

Si le développement des plantations sylvicoles en Entre-Ríos et Corrientes y est souvent plus ancien qu'en Uruguay, le caractère tardif des incitations étatiques ne leur a pas donné des caractéristiques favorisant une valorisation industrielle de l'ampleur de celle mise en œuvre dans le pays voisin. Ce n'est qu'à partir de 1992 que se crée au sein du Secrétariat fédéral argentin à l'Agriculture, l'Élevage, la Pêche et l'Alimentation (SAGPyA) une « Direction de la Sylviculture », qui ébauche des mesures fiscales d'incitation à la plantation (Trevin 2005). La loi de promotion sylvicole argentine ne prend effet qu'en 1999, soit une décennie après son homologue uruguayenne, son application prenant encore plus de retard dans les provinces, qui doivent voter une « loi d'adhésion » à celle-ci.

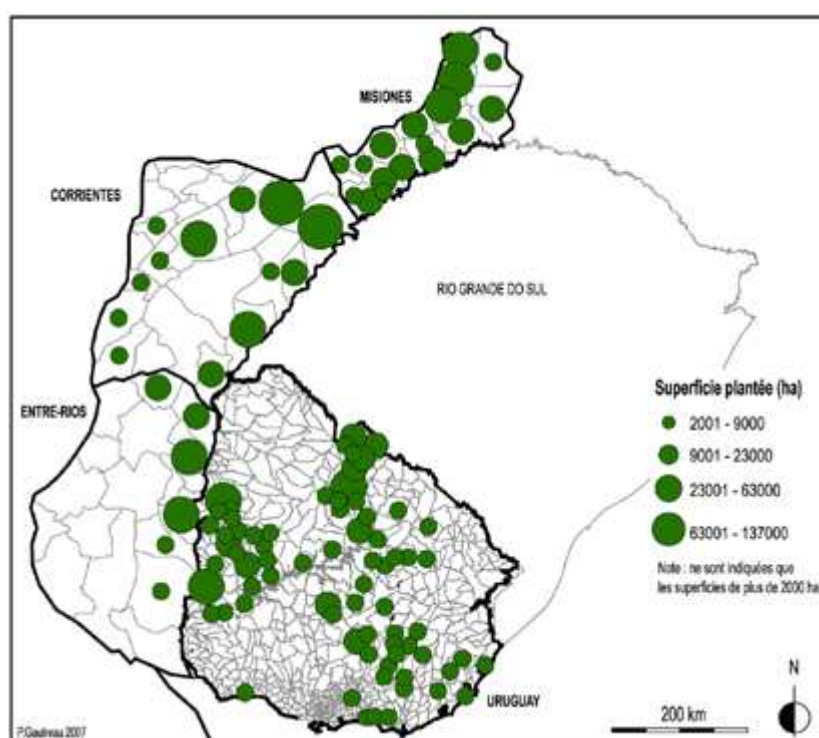


Figure 3 – Le patrimoine sylvicole planté dans l'est argentin et en Uruguay (2000-2003)[8].

Les plantations au Brésil atteignent aujourd'hui les 5.6 millions d'hectares, mais le Rio Grande do Sul n'en compte que 350.000 environ. Après des incitations fiscales dans les années 1970 et 80, ayant permis au pays de s'équiper en usines de pâte à papier et de papeteries, l'extension du secteur sylvicole a marqué une pause, puis a repris dans les années 2000 suite à un plan fédéral, le Plan Nacional de Florestas (SBS 2006). Dans le Rio Grande do Sul, la mise en place de mesures concrètes ne date que de 2004, avec l'adoption du « Programa de Financiamento Forestal Gaúcho » (Proflora). Offrant la possibilité de prêts remboursables en 12 ans, le demandeur pouvant commencer à payer seulement 8 ans après l'obtention des fonds, il a favorisé la plantation de 120.000 ha en 2 ans (Argentina Forestal, 05.11.2007). L'accumulation de terres à planter dans un but de production de pâte à papier y est donc un phénomène en cours, commencé seulement après

les années 2002-2003. Stora Enso, Aracruz et Votorantim, les trois principales entreprises actuellement en course, comptent gérer chacune plus de 100.000 hectares.

Il semble évident que c'est le mode de développement des plantations en Uruguay qui explique en grande partie l'implantation de ce côté-ci du fleuve des usines de pâte à papier : le fait que les deux entreprises aient réussi à accumuler de telles surfaces plantées leur a assuré l'obtention de prêts internationaux. L'extrême concentration de la production de bois pour pâte à papier a donc été une condition essentielle au déblocage des financements pour les projets en Uruguay. Cette dimension essentielle du conflit constitue justement l'un de ces thèmes que la joute diplomatique entre Argentine et Uruguay a relégués au second plan, et que tentent de rappeler les opposants aux usines.

2. Un monde sylvicole qui s'adapte face à ses opposants

13L'un des paradoxes du conflit des usines tient au fait que s'il a certes permis à nombre d'associations « environnementalistes » d'occuper un rôle de premier plan dans l'opposition à Botnia et ENCE, il leur a aussi imposé de nouvelles contraintes dans l'exposé de leurs arguments. Rappeler que la production de pâte n'est qu'une manifestation d'un phénomène plus vaste est aujourd'hui difficile, dans un contexte politique tendu. Face à ces associations, les entreprises sylvicoles ont-elles vraiment pâti de ce conflit, notamment en termes de restrictions à leurs activités ? Plus qu'un véritable problème pour les entreprises –c'est notre hypothèse ici- le conflit de usines semble surtout avoir été un moyen pour le monde sylvicole d'adapter ses stratégies, et d'accumuler l'expérience préparant son expansion dans d'autres territoires.

Etablir une continuité entre le conflit des usines et la sylviculture : l'enjeu pour les ONG

Pour les ONG environnementalistes, et parmi elles les plus actives, Guayubira[9] et REDES-Amigos de la tierra, l'enjeu principal du débat a consisté à faire le lien entre l'implantation des usines et l'expansion sylvicole en Uruguay (voir une synthèse des positions dans Ortiz 2005). Dans les deux cas, on observerait de fortes atteintes écologiques, les entreprises pratiqueraient le mensonge sur le nombre d'emplois créés et le développement territorial induit, et cette activité fortement subventionnée n'aurait que peu de retombées économiques pour le pays. Dangerosité, fausses promesses et économie d'enclave constituent donc les trois facettes d'un « modèle sylvicole » que les ONG signalent comme un choix erroné de développement des différents gouvernements uruguayens depuis les années 1980.

Tout comme les plantations ont bénéficié de larges exemptions d'impôts, les usines de pâte à papier vont opérer sur des terrains déclarés zones franches, et donc exemptés de droits d'exportation. Les exemptions et subventions à la plantation n'ont été possibles que grâce aux prêts contractés par l'Uruguay auprès de la Banque Mondiale (Pereda, 2005)[10], et l'Etat doit encore près de 30 millions de dollars aux entreprises en 2007 (Berterreche 2006). En tout, l'Etat aurait apporté entre 1988 et 2000 près de 414 millions de dollars aux investisseurs sylvicoles, une somme estimée à plus de 500 millions en 2004[11].

Sur l'aspect écologique, paradoxalement, alors que le thème de la pollution potentielle du fleuve par les usines est très prégnant dans le débat public, les ONG peinent à souligner le rôle négatif des plantations pour l'environnement auprès d'un public urbain peu au fait des réalités rurales. Tout au plus a-t-on réussi à diffuser l'idée que ces plantations ont une consommation très importante en eau, qui pose localement des problèmes d'alimentation des puits et donc un manque d'eau potable (Carrere 2006 ; Valdomir 2005 ; Brecha, 19.11.2004).

Le meilleur pont que les ONG ont pu établir entre la situation dans les plantations et le conflit des usines a consisté à déplacer les débats préexistants sur la nature des emplois dans les premières à la controverse sur le nombre d'emplois qu'allaient créer les usines. L'évaluation des effets du développement sylvicole sur l'emploi et, à terme, sur le peuplement des campagnes, est extrêmement délicate à réaliser. Au début des années 2000, de nombreux articles détaillent et dénoncent des conditions de travail dans la sylviculture proches de l'esclavage, qui émeuvent l'opinion[12]. Les très rares études scientifiques sur la question ne permettent que d'avancer quelques idées : si en 2007, et contrairement au début des années 2000, les conditions de travail des employés directs et indirects des grandes firmes sont meilleures que dans le reste du secteur primaire, rien ne prouve une amélioration dans les autres entreprises sylvicoles (Mauricio

Tubío[13]) ; la précarisation croissante de l'emploi agricole, généralisée en Uruguay, toucherait particulièrement le secteur sylvicole, selon Romero & Tubío (2004)[14]. Comme pour l'Argentine voisine (Dacunda 2004), c'est surtout la multiplication de l'emploi saisonnier, géré par des sous-traitants et non par les entreprises elles-mêmes, qui serait à l'origine des nombreux abus constatés dans les conditions de travail[15].

La seconde dimension de la question de l'emploi, celle des effets territoriaux de la sylviculture, reste elle aussi polémique. Les plantations des entreprises liées à ENCE et Botnia, installées dans l'ouest du pays sur les terres les plus riches du pays, sont accusées d'avoir favorisé l'exode de nombreux petits propriétaires, auxquels on a racheté les terres, ou qui ont dû abandonner leur activité une fois leurs terrains entourés d'arbres. Jamais mesuré par manque de travaux de fond, cet exode est dénoncé à de nombreuses reprises, sur la foi de témoignages recueillis dans les bourgs ruraux de la région (Carrere 2006 ; Brecha, 19.11.2004; 21.05.2004; 08.11.2002). S'il semble avéré que les bourgs situés dans des régions de plantation ont connu des évolutions démographiques positives, à la différence de ceux situés dans des régions à dominante pastorale, on manque de données sur la population rurale dispersée (Carámbula & Piñeiro 2006). Il n'est pas improbable que la croissance de ces bourgs cache de fait un exode rural des petits paysans, expulsés de leurs terres rachetées par les grandes entreprises sylvicoles.

Les stratégies discursives de légitimation de l'activité sylvicole

Face à ces accusations, les entreprises ont établi une ligne de défense claire, lisible dans les études d'impact que celles-ci financent pour obtenir leurs autorisations de travailler : les plantations ne sont pas seulement bénignes pour l'environnement et la société, elles sont le moteur de leur amélioration. L'étude la plus importante a été commandée en 2005 par la Banque Mondiale, pour évaluer l'impact cumulé de l'installation des usines d'ENCE et de Botnia[16]. Son résumé (point 4.3) synthétise l'essentiel de l'argumentaire des entreprises : « *Chacun des deux emplacements [pour les usines] possède un habitat modifié qui est en train d'être conservé, dans la mesure du possible [...]. Le développement des plantations dans la région est un facteur positif, puisqu'elles fournissent une meilleure structure d'habitats, avec plus de niches pour une ample gamme de flore et de faune, augmentant ainsi la biodiversité par rapport aux conditions actuelles des herbages. En sus, on doit établir des zones de réserve pour conserver les habitats naturels dans les plans de gestion [des peuplements], dans le cadre de la certification des exploitations sylvicoles. En somme, ces projets améliorent la biodiversité, au lieu de la faire diminuer* » (nous soulignons).

La stratégie démonstrative de l'Etude d'Impact Cumulé relative à la biodiversité combine donc trois logiques : affirmer le faible intérêt des écosystèmes herbagers remplacés par la sylviculture; établir l'impossibilité d'évaluer les pertes de biodiversité liées à ce processus; postuler les effets positifs de ce dernier sur l'évolution du nombre d'espèces. Outre le fait que cette étude ignore l'intérêt écologique des herbages de la région, même lorsqu'ils ont une histoire agricole, l'affirmation que des plantations constituées d'une seule espèce sur des milliers d'hectares puissent constituer un habitat favorable à une plus grande biodiversité que dans les herbages est intenable scientifiquement. Dans le domaine des effets hydrologiques des plantations, la démarche est similaire. L'argument central de l'Etude d'Impact Cumulé est donc fondamentalement l'absence de preuves d'une quelconque dangerosité écologique des plantations, et lorsque des soupçons existent, ceux-ci sont disqualifiés au motif que les travaux sur lesquels ils sont fondés ne sont pas applicables à la réalité uruguayenne. Ce mode de fonctionnement est para-scientifique au sens où on fait en permanence référence à des travaux antérieurs, mimant par là le mode académique d'exposition des résultats de recherches, mais ces références ne sont pour l'essentiel que des travaux d'organismes ou de personnes ayant partie liée aux milieux sylvicoles[17]. Cette stratégie s'inscrit dans une démarche mondiale, portée par les multiples acteurs de la filière, visant à prouver la bénignité écologique des plantations, quitte à manipuler les publications de travaux scientifiques[18]. Les travaux publiés de façon indépendante, dans un cadre universitaire, et dont la plupart évoquent des problèmes environnementaux, ne sont ainsi presque jamais cités dans le Rapport Hattfield.

L'Université des Sciences de Montevideo a publié un « Rapport sur les effets environnementaux des usines de pâte à papier et du modèle sylvicole en Uruguay » (Panario et al. 2006). Selon celui-ci, les plantations contribuent localement au phénomène mondial de substitution des herbages et à la disparition des « services écosystémiques » [19] que ceux-ci offrent, elles constituent un « changement drastique de l'écosystème ». Comparativement, les plantations sylvicoles fixent moins de carbone dans le sol que les herbages, et elles contribuent plus qu'eux à la réduction de l'écoulement superficiel. Les sols d'herbages plantés en espèces d'arbres exotiques s'acidifient, tandis que la biodiversité décroît significativement[20].

Mais selon ses défenseurs, l'activité sylvicole présente également d'autres avantages, au premier rang desquels celui de fournir plus d'emploi que les activités qu'elle remplace sur le territoire, et de contribuer au dynamisme de campagnes en crise[21]. A partir de chiffres difficilement vérifiables, ne prenant pas en compte la saisonnalité des emplois ni leur nature (temporaires ou stables), divers auteurs fournissent ainsi des taux d'emploi par hectare censés démontrer l'avantage de la sylviculture par rapport à « l'élevage traditionnel » : ce taux serait « 250% plus important pour les plantations de 100 à 200 hectares » (Brecha, 21.05.2004), et atteindrait en moyenne 0.02 postes par hectare en 2000, soit cinq fois plus que dans l'élevage (Brecha, 15.08.2003). Les ONG signalent que les entreprises se gardent de comparer ces taux avec ceux de l'agriculture –bien plus forts- que la sylviculture remplace souvent dans l'ouest du pays.

L'évolution du comportement des entreprises sylvicoles est-elle liée au conflit des usines ?

Au-delà de la seule question des arguments mobilisés de part et d'autre, peut-on déceler une influence du conflit des usines sur les stratégies des entreprises dans la région ? Certains signes tendent à prouver que c'est bien le cas, tant celles-ci ont multiplié les actions visant à légitimer leur activité auprès de la population. Par l'intermédiaire de dons caritatifs, d'appuis à des clubs sportifs (habillement des sportifs), par une politique très active de promotion des bienfaits de la sylviculture dans les écoles (Brecha, 04.11.2005), ou encore par la médiatisation de la création de « réserves naturelles » dans leurs propriétés, ces entreprises affichent de plus en plus leur caractère de supposés défenseurs de l'environnement[22]. Par ailleurs, elles multiplient depuis 2003 les contrats à long terme avec des exploitants de l'ouest de l'Uruguay, aboutissant à la plantation chez des tiers de massifs qu'elles gèrent elles-mêmes. Outre que Botnia et ENCE assurent par là l'approvisionnement d'appoint nécessaire à la marche de leurs usines, elles créent des intérêts communs susceptibles de faire des exploitants de la région leurs défenseurs sur le long terme.

On peut douter, en fait, que le changement d'attitude des entreprises ait réellement été dicté par le conflit des usines. Les actions qu'elles entreprennent sont de toute façon exigées par les instances internationales de financement ou de certification des plantations[23]. Le rôle des institutions financières internationales et des bureaux d'étude spécialisés dans les thématiques environnementales semble bien –sous couvert d'une plus grande rigueur dans le contrôle des entreprises- de légitimer la sylviculture. La coopération, plus que le contrôle, caractérise l'attitude de ces institutions envers les entreprises. Que penser, ainsi, de la réalisation de l'Étude d'Impact Cumulé, ou « Rapport Hattfield » ? Il a été exigé par l'ombudsman de la Banque Mondiale, suite à une pétition des opposants aux usines, et au constat que les rapports d'impact individuels des deux entreprises laissaient en suspens un grand nombre de questions[24], notamment quant aux effets de l'extension des surfaces plantées en eucalyptus (Brecha, 18.11.2005). Mais faut-il vraiment y voir une victoire des opposants, au vu de la facilité avec laquelle la même Banque Mondiale a accepté ensuite les conclusions de ce rapport sur l'impact cumulé, si peu convaincant sur les questions sylvicoles comme nous venons de le voir au paragraphe précédent ? Cette facilité laisse planer un doute sur cette « victoire » sociale contre les entreprises. Ne pourrait-on pas y voir une stratégie du monde sylvicole, faisant mine de prendre en compte les remarques à l'encontre des projets de Botnia et ENCE, pour mieux ensuite les invalider ? C'est la raison pour laquelle, si on peut observer une activité croissante de légitimation de la sylviculture parallèlement au développement de la crise des usines, il est légitime de douter que cet accroissement soit réellement lié au conflit : cette stratégie est bien plus liée à la dynamique internationale de développement de l'activité, qui doit se justifier avant tout auprès des bailleurs des pays les plus riches.

3. Un, deux, trois Botnia : vers une augmentation de la conflictualité environnementale dans le Río de la Plata ?

La sylviculture telle qu'elle est développée dans la région est-elle intrinsèquement porteuse de conflictualité ? Malgré une multiplication toujours croissante des surfaces plantées et des projets d'usines, rien n'indique qu'une situation similaire au différend uruguayo-argentin risque de se reproduire. On peut estimer cependant que c'est de la capacité des Etats à exercer un contrôle sur les effets de ce développement que va dépendre l'apparition d'éventuelles tensions locales : or, rien n'indique que ces Etats aient une réelle capacité de contrôle d'un processus qu'ils ont très largement suscité.

La multiplication des projets d'usines de pâte à papier dans la région

On observe actuellement dans tout le Río de la Plata une multiplication d'annonces –certaines sûres, d'autres relevant de la rumeur- concernant l'installation de nouvelles usines de pâte à papier (Tab. 3, Fig. 4). Les projets établis concernent tous des entreprises qui mènent de front l'achat de terres, leurs plantations, et la construction d'une usine, selon la démarche de Botnia et ENCE en Uruguay. Chez les deux voisins de celui-ci, on assiste à une migration vers le sud de leur secteur sylvicole. Autrefois concentrée dans le centre du pays et dans la province de Misiones, la sylviculture argentine a débordé vers le sud[25]. Au Brésil, suite au développement des plantations dans les Etats du Minas Gerais et de Bahia, celles-ci se sont étendues vers le Paraná et le Rio Grande do Sul : ce dernier Etat est aujourd'hui le plus dynamique dans ce domaine, juste derrière le Minas Gerais[26]. Les entreprises de pâte à papier jouent un rôle moteur dans ce dynamisme, puisqu'elles possèdent dans le Rio Grande do Sul 77.000 des 364.800 ha existantes en 2005 (SBS 2006).

Mésopotamie argentine							
Alto Paraná	Chili	Misiones	?	112.000	?	Site Puerto Esperanza	
Bosques del Plata	Chili	Corrientes	?	94.000	?	Projet abandonné ?	-
Papel Misionero	Arg.	Misiones	?	Superficie inconnue	?	Site Puerto Mineral	
Tabepicua	Arg.	Corrientes Uruguay	?	21.000	?	Santa Fé Buenos-Aires	
Rio Grande do Sul							
Aracruz	Brésil	Est (site Guaiba)	70.000	?	120.000	Prod° actuelle : 450.000 t.an	1.8 m.t/an
Stora Enso	Suède Finlande	Ouest	46.000	?	150.000	Date non connue	1 m.t/an ?
Votorantim	Brésil	Sud-est	?	?	100.000	Prévue pour 2001.	1 m.t/an
Uruguay							
International Paper	Etats-Unis	Non connue	0	0		Rumeurs	?
Nippon Paper Industries	Japon	Non connue	0	0		Rumeurs	?
Portucel	Portugal	Sud-est et centre	0	0		En pourparlers	?
Stora Enso	Suède Finlande	Centre	40.000	5000		Prévue pour 2009	1 m.t/an
Weyerhaeuser	Etats-Unis	Nord	?	140.000	100.000	Rumeurs	?

Tableau 3 – Les entreprises sylvicoles et leurs projets d'usine de pâte à papier dans le Río de la Plata[28].

Rentrés plus tard que l'Uruguay dans la course au développement sylvicole massif par mesures fiscales d'incitation (1997 et 2000 respectivement), provinces argentines et sud Brésil rattrapent actuellement ses taux annuels de plantation (Tab. 4). Dans la région du Río de la Plata, le Rio Grande do Sul est en tête de ce dynamisme, avec 90.000 ha plantés en 2005; on estime que son patrimoine sylvicole pourrait dépasser le million d'hectares d'ici 2017. Parmi les provinces argentines, Corrientes s'affirme, avec un taux estimé à environ 28.000 ha annuels. Elle est suivie par Entre-Ríos, qui aurait augmenté de 20% sa surface de 2004[27]. Le pays se serait fixé comme but l'extension de son patrimoine à 3 millions d'hectares vers 2017 (La República de Corrientes, 06.05.2007). En Uruguay enfin, l'expansion se poursuit avec vigueur, et malgré le ralentissement temporaire faisant suite à la crise régionale de 2001-2002 : la grande nouveauté constitue la migration vers l'est des nouvelles plantations, selon de multiples témoins du processus. Les zones de collines et de sols superficiels des départements limitrophes du Brésil seraient actuellement les principales zones d'achat de terres et de plantation de la part des sylviculteurs.

	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Entre-Ríos	9.000	9.000	-	18.700	-	-	-	7.500	4.500	5.000	3.000
Corrientes	28.000	28.000	-	-	-	-	-	48.000	36.000	27.000	16.000
Uruguay			40.000	30.000	27.000	51.000	56.000	73.000	85.000	73.000	59.000
RS (Brésil)	90.000	35.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 4 – Taux annuels de plantation dans le Río de la Plata entre 1996 et 2006[29].

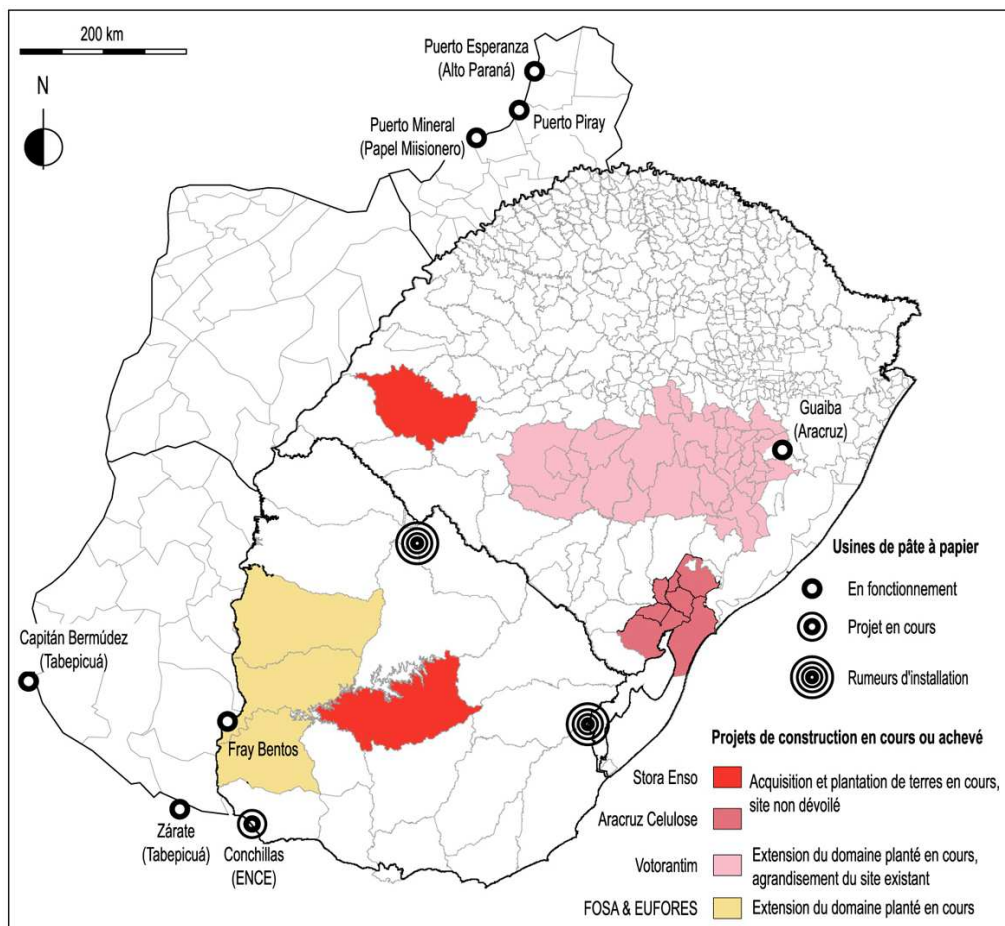


Figure 4 – Production de pâte à papier et plantations sylvoles : synthèse de la situation régionale fin 2007.

On assiste donc actuellement à la formation d'un pôle mondial de production de cellulose. La mise en marche de l'ensemble des usines projetées à ce jour mettra sur le marché 5.8 millions de tonnes de pâte produite par des procédés chimiques, soit l'équivalent de 4% de la production mondiale de ce type de pâte en 2007 (FAO 2007). En apparence minime à échelle mondiale, cet accroissement représente un tiers de la production actuelle de l'Amérique du Sud (17.5 millions de tonnes annuelles) en pâte chimique. Au Brésil, la production annuelle de ce type de pâte a atteint un volume de 11.5 millions de tonnes en 2007, et la mise en marche des trois usines prévues dans le Rio Grande do Sul aura pour effet de mettre sur le marché environ 3.3 millions de tonnes supplémentaires, soit une augmentation de 32% de la capacité de production du pays. Le Rio Grande do Sul assurerait alors à lui seul un quart de la production brésilienne.

La capacité de contrôle des Etats remise en question

Dans leur défense et promotion de la sylviculture, les trois Etats de la région insistent sur les contrôles qu'ils exercent pour le respect des normes sociales et environnementales nationales par les firmes. En Uruguay, il est avéré que l'Etat a su orienter le développement des aires plantées vers des régions aux sols faiblement productifs (en termes agricoles ou d'élevage), grâce à l'instauration de sols de priorité sylvoles (Fig. 5). Même si localement, et notamment autour de Fray Bentos, quelques débordements ont été observés, ce guidage étatique a fonctionné[30]. Dans le Rio Grande do Sul, la Fundação Estadual de Proteção Ambiental Henrique Luis Roessler (FEPAM), chargée de délivrer les autorisations de plantation aux sylviculteurs, tente actuellement d'élaborer un document similaire pour l'Etat (Fig.6), mais est soumise à de très nombreuses critiques et pressions de la part des entreprises visant à limiter au maximum les contraintes à l'activité de plantation (Bered et al. 2007). Rien n'indique donc pour l'heure que l'on puisse minimiser l'extension des eucalyptus sur des terres fragiles, ou à fort potentiel agricole ou pastoral dans le sud Brésil.

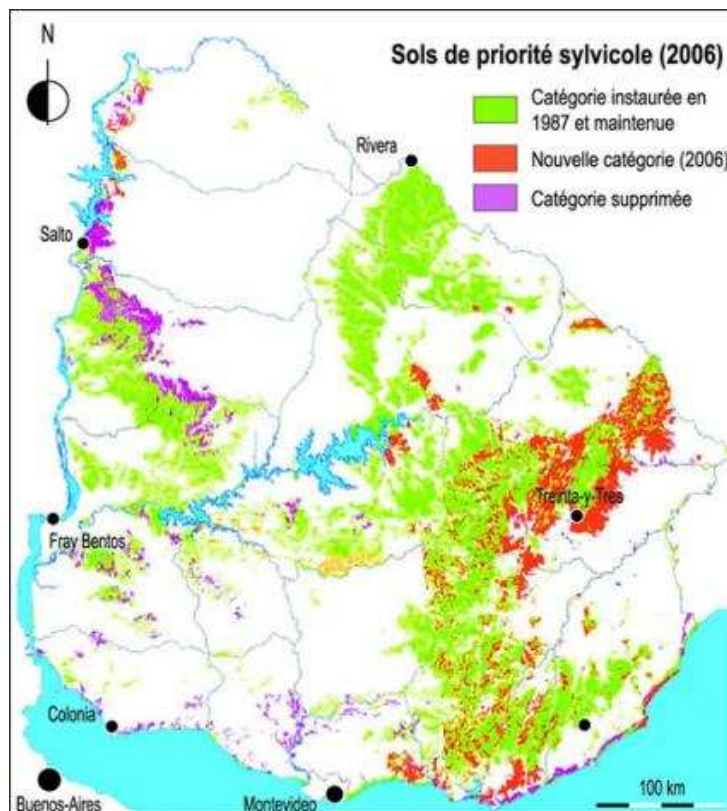


Figure 5 – Les sols de priorité sylvicole avant et après leur modification en 2006.

Les doutes sur la capacité des Etats à contrôler efficacement le respect de la législation augmentent dans le domaine du travail et de l'environnement. En Uruguay, le nouveau gouvernement élu en 2004 a certes fait aboutir avec célérité les négociations tripartites sur les salaires dans la branche sylvicole, aboutissant à une redéfinition des salaires minimum (6 février 2006). En janvier 2007, et suite à plusieurs accidents mortels du travail dans le secteur, est votée une loi (n°18.099) qui oblige toute entreprise s'appuyant sur des sous-traitants à s'assurer que ceux-ci respectent la loi en termes de protection des travailleurs. Mais si grâce à ces deux mesures les conditions d'emploi se sont notoirement améliorées dans certaines grandes entreprises, les plus exposées aux contrôles, l'Etat a-t-il aujourd'hui les moyens d'effectuer les contrôles nécessaires, avec son faible nombre d'inspecteurs du travail pour l'ensemble du pays (Brecha, 19.08.2005 ; 29.07.2005) ? Ces inquiétudes se retrouvent dans le domaine environnemental, notamment suite à la facilité avec laquelle l'entreprise Stora Enso a été autorisée à planter dans le centre du pays sans même le besoin de faire une étude d'impact, au motif qu'elle « ne disposait pas d'études laissant penser que les plantations puissent avoir un effet négatif » (Brecha, 24.08.2006). Tout comme certains mettent encore en doute la possibilité et la capacité de la Direction Nationale de l'Environnement à effectuer des expertises efficaces sur l'impact des usines de pâte à papier à Fray Bentos, celle-ci aura-t-elle les moyens d'évaluer correctement les études d'impact en matière sylvicole, appelées à se multiplier ? [31]

Ainsi, et malgré un discours de fermeté à l'égard des entreprises, soulignant la mise en place d'un nombre croissant de mesures de contrôle sur leur activité, le gouvernement est accusé de favoriser exagérément la sylviculture. L'attitude ambiguë de la Direction Sylvicole Générale du Ministère de l'agriculture (MGAP) uruguayen renforce cette impression. Son directeur, tenant un discours offensif envers les grandes entreprises internationales, se défend de tout appui à celles-ci : il a supprimé les exemptions d'impôts à cette activité dès 2005, et exigé plus de contrôles écologiques. Mais par ailleurs, les actions menées par son ministère tendant à favoriser le développement de petits et moyens producteurs sylvicoles nationaux, ainsi que les programmes d'appui au « sylvopastoralisme » (combinaison de sylviculture et d'élevage dans un même enclos), peuvent être interprétés comme une tentative de légitimer socialement une filière perçue comme étrangère[32]. Dans toute la région, ces actions d'intégration des petits propriétaires à l'activité des grandes entreprises, encouragées par les Etats, consistent généralement à en faire des dépendants de celles-ci (auxquelles ils louent leurs terres, qu'ils cessent de travailler directement), plutôt que de véritables partenaires[33]. Stora Enso, Aracruz Celulose et Votorantim, les trois entreprises installées dans le Rio Grande do Sul pour y mettre en place des usines, s'appuient sur

la modalité de l'aide gouvernementale dite « fomento », pour passer des contrats avec des petits et moyens producteurs sylvicoles : ceux-ci devraient assurer à terme entre 20 et 30% de leurs besoins en bois.

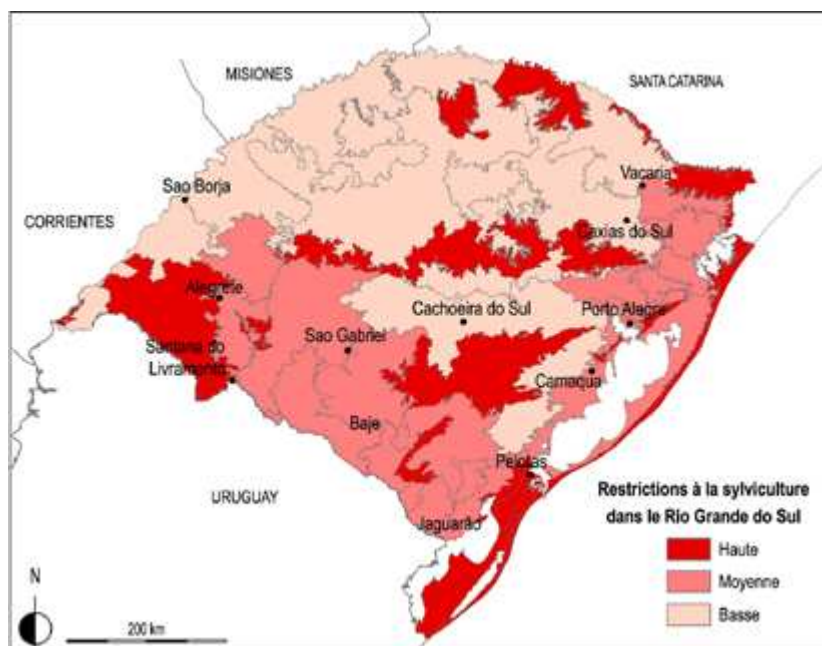


Figure 6 – La régionalisation du Rio Grande do Sul par la FEPAM : restrictions à la sylviculture des unités paysagères de l'Etat (Bered et al. 2007).

Une conflictualité latente mais étouffée

L'argument principal en faveur de la création *ex nihilo* d'une filière sylvicole dans un pays agropastoral fut et reste le développement national qu'elle est censée susciter. Or, de multiples indices tendent à prouver –du moins en Uruguay- que les manifestations concrètes de ce développement tardent à se manifester. En premier lieu, rien ne prouve que l'installation des usines soit en train de créer un effet d'entraînement susceptible de développer une filière complexe, avec de nombreux moyens et petits producteurs. La plantation d'arbres exotiques sur de vastes surfaces a été activement promue à échelle mondiale par les organismes financiers dans les années 1990-2000, avec pour effet une baisse sensible des prix du bois. Dans ce contexte, qui, à part les très grandes entreprises, tire son épingle du jeu ? En Uruguay, celles-ci sont de fait les seules à pouvoir tirer un réel profit de leur activité : propriétaires de leur propres plantations, elles ne dépendent pas directement des fluctuations du prix du bois; installées sur des zones franches, elles paient peu d'impôts à l'exportation et bénéficient de leurs propres installations portuaires (Brecha, 24.03.2005, S.Israel). Les producteurs de bois de faible envergure, des nationaux pour l'essentiel, ont vu ainsi la rentabilité de leurs investissements décroître fortement, et ont vendu pour beaucoup leurs plantations aux grandes entreprises (Brecha, 19.11.2004) : celles-ci risquent de déterminer les prix locaux d'achat du bois pour pâte, au détriment des petits et moyens producteurs (Brecha, 24.03.2005, C.Arrarte). Malgré cette situation, rien n'indique pour l'instant que ce processus va s'accompagner de conflits.

En Uruguay, les rares études sur la question montrent surtout la difficulté pour les victimes directes de l'expansion sylvicole –les petits agriculteurs notamment- à faire entendre leur voix (Valdomir 2005). Dispersés, pauvres et sans relais politiques, il leur est très difficile de transformer en conflit leurs revendications. En Argentine et au Brésil, le comportement des entreprises de pâte à papier est similaire à celui qu'on observe en Uruguay. Les opposants à ces usines, là aussi, soulignent l'absence de mesure de leur impact environnemental et le fait qu'elles détruisent plus d'emploi dans l'agriculture ou l'élevage qu'elles n'en créent. Mais les modalités de la croissance de ces entreprises dans la région sont-elle porteuses d'une conflictualité particulière, ayant des traits communs avec celle que l'on observe à Fray Bentos ? Au Brésil, cette implantation d'entreprises transnationales ne semble pas aujourd'hui générer de réelle conflictualité au-delà de l'opposition forte de multiples associations environnementalistes et d'universitaires[34], tout comme en

Argentine. Les autorités municipales de l'Etat du Rio Grande do Sul accueillent de façon très favorable ces entreprises, perçues comme venant développer un sud brésilien considéré comme resté à l'écart du dynamisme national des dernières décennies : une association des villes de la frontière ouest (avec l'Argentine) s'est même créée pour aider *Stora Enso* à acquérir des terres le long du fleuve Uruguay, ce que la loi fédérale interdisait pour des impératifs de sécurité nationale[35]. Si quelques signes indiquent des tensions, comme l'invasion de fermes où l'on plante des arbres, et la destruction de ceux-ci, rien ne prouve que ces tensions soient généralisées pour le moment[36]. Ainsi, la conflictualité dans le sud Brésil est-elle faible, et ne semble guère devoir se développer, vu que les plantations se réalisent dans un cadre national. Reste à savoir si certains projets touchant des bassins versants liés au Río Uruguay, notamment les plantations de *Stora Enso* sur le bassin du Rio Santa Maria dans l'ouest du Rio Grande do Sul, vont donner lieu à des discussions avec l'Argentine et l'Uruguay, situés en aval.

Malgré tout, et dans certaines situations, on peut penser que dorénavant, les entreprises voulant installer des usines de pâte à papier en Uruguay vont d'une certaine façon hériter du conflit de Fray Bentos. Conséquence immédiate de celui-ci, la relocalisation de l'usine ENCE plus au sud provoque en effet déjà des réactions où joue une certaine expérience tirée des deux années antérieures. L'entreprise a décidé de ne plus construire près de Fray Bentos, mais aux environs du bourg de Conchillas, dans le département de Colonia (Fig. 4). Cette nouvelle localisation éloigne la future usine de 120 km de son emplacement initial, et donc d'autant de la région où elle possède ses plantations, encherissant donc le transport de la matière première. A la différence des habitants du bourg lui-même, plutôt favorables à l'installation de l'usine, les exploitants des environs craignent les conséquences de celle-ci : augmentation probable des plantations dans les environs, et intensification du trafic de camions fournissant le bois (El Observador, 21.07.2007 ; Brecha, 23.03.2007). On peut donc penser que désormais, du moins en contexte « urbain », l'installation de nouvelles usines ou plantations va, du moins en Uruguay, susciter des oppositions plus fortes que dans le reste des campagnes du pays, très faiblement peuplées.

Conclusion

Le conflit des usines de Fray Bentos, alors que le site de Botnia vient de produire sa première pâte à papier (novembre 2007), a eu plusieurs conséquences relatives à la sylviculture, toutes d'interprétation délicate. S'il n'a freiné en rien l'expansion de cette activité dans la région –ainsi qu'en témoignent les multiples autres projets d'usines en cours- il a probablement incité les entreprises à plus de circonspection dans la publicité qu'elles réalisent autour de leurs projets d'installation. S'il a donné aux associations environnementalistes une plus grande visibilité, il a parallèlement marginalisé le débat technique et scientifique sur les effets du « modèle sylvicole », au profit de considérations politiques et géopolitiques.

Bouleversement territorial majeur des deux dernières décennies dans le Río de la Plata, la formation de régions où la sylviculture constitue l'activité principale modifie en profondeur paysages, environnement, et conditions de vie des ruraux et habitants des bourgs. Voulu, accompagné par les Etats de la région, ce processus met en question leur capacité à contrôler ces mutations de leur espace qu'ils ont eux-même suscitées. Les tentatives de circoncrire géographiquement les nouvelles plantations d'arbres exotiques sont relativement couronnées de succès en Uruguay, mais mises en échec dans le Rio Grande do Sul et la Mésopotamie argentine. Surtout, les Etats ne mettent guère en place de mesures de fond visant à pallier les éventuels effets pervers de ce modèle de développement.

Il est improbable que les conditions du conflit de Fray Bentos se reproduisent, au vu des futures implantations d'usines, toutes situées à l'intérieur de territoires nationaux, loin des frontières. Mais il semble évident que les tensions locales liées à l'installation d'entreprises sylvicoles vont se multiplier dans la région. La mesure de ces tensions, le repérage des situations socialement intenable, la mise en place d'un contrôle étatique des effets de ce changement territorial accéléré –mesures aujourd'hui globalement absentes- seront nécessaires pour éviter qu'elles ne prennent l'ampleur de véritables conflits.

Bibliographie

ABRAF. 2007. Anuario Estatístico da ABRAF : ano base 2006. Brasília : 84 p.

Aeroterra, Simons Reid Collins, Tecslut. (date de publication non fournie par le ministère – données datant de 1998). Inventario Nacional de Plantaciones Forestales. Secretaría. Secrétariat fédéral argentin à l'Agriculture, l'Élevage, la Pêche et l'Alimentation (SAGPyA). Buenos-Aires.

Agencia de Desarrollo de Inversiones (sans date). Invertir en Argentina – Foresto-Industria. ADI, República Argentina. 17 p.

Barrett W.H & Tressens S.G. 1998a. "Estudio de la vegetación nativa en plantaciones de *Eucalyptus grandis* (Myrtaceae) en el norte de la provincia de Corrientes, Argentina (2a nota)". *SAGPyA Forestal* (6) 29-38.

Barrett W.H & Tressens S.G. 1998b. "Estudio de la vegetación nativa en plantaciones de *Eucalyptus grandis* (Myrtaceae) en el norte de la provincia de Corrientes, Argentina (última nota)". *SAGPyA Forestal* (7) 25-31.

Bentancor A. & Delgado S. 2005. *Caracterización de los Bosques Nativos de los establecimientos Propiedad de EUFORES S.A.* EUFORES S.A.

Bered A R, Ferraro L W, Pagel S M (coord.). 2007. Zoneamento ambiental para atividade de silvicultura. Secretaria Estadual do Meio Ambiente, Fundação Estadual de Proteção Ambiental, Fundação Zoobotânica, Porto Alegre : 78 + 143 + 101 p.

Berterreche A. 2006. "La construcción de las bases de un sector forestal integrado al resto de la actividad agropecuaria y la sociedad". In : Anuario de la Oficina de Programación y Política Agropecuaria.

Brizuela A, Milera S, Mestres J. 2003. "Plantaciones de eucaliptos y pinos en los departamentos del este de Entre-Ríos." *Jornadas Forestales de Entre-Ríos* : 7 p.

Carámbula, M. & Piñeiro, D. 2006. La forestación en Uruguay : cambio demográfico y empleo en tres localidades. *Agrociencia*. Vol. X (2) 63 – 73.

Carrere R. 2006. Maquillage verde. Análisis crítico de la certificación de monocultivos de árboles en Uruguay por el FSC. *Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales*: 80 p.

Carrere R. 2005. Misiones: la selva de Quiroga convertida en pinos para celulosa. Rapport en ligne.

Carrere R & Lohman L. 1996. *El papel del sur. Plantaciones forestales en la estrategia papelera internacional*. Red Mexicana de Acción Frente al Libre Comercio, Instituto del Tercer Mundo. Montevideo: 282 p.

Carrere R et al. 1995. *Impactos de la forestación en Uruguay*. ITEM-REDES. Montevideo.

Carrere R. 1992. *Desarrollo forestal y medio ambiente en Uruguay. Geopolítica forestal y desarrollo sostenible. Una visión de conjunto y el caso de Uruguay*. Cuadernos del CIEDUR (18). Montevideo.

Carrere R. 1989. *El complejo forestal : situación actual y perspectivas*. CIEDUR. Montevideo.

Céspedes C. 2003. *Cultivos forestales. Efectos de Eucalyptus sp. en suelo de pradera*. Thèse de Master. Universidad de la República, Facultad de Ciencias. Montevideo : 122 p.

Dacunda P. 2004. Implantación de un modelo de desarrollo forestal sustentable en Argentina y Uruguay. *Jornadas Forestales de Entre-Ríos* : 5 p.

Delgado et al. 2006. "Efecto de las plantaciones de *Eucalyptus* sp. Sobre el recurso suelo en Uruguay". *Agrociencia*. Vol. X (2) 95 – 107.

- Dell'Acqua M, Petraglia C, San Román D. 2006 . "Resultados de la interpretación de imágenes satelitales para forestación y el uso de los suelos de prioridad forestal". In : Anuario de la Oficina de Programación y Política Agropecuaria.
- DINAMA. 2003. Rapport « GABENIR S.A. Planta de producción de pasta de celulosa» , dossier n° 2002/14001/1/02832; 2003/14001/1/01926.
- Ecometrix Incorporated. 2003. Estudio de Impacto Acumulativo – Plantas de Celulosa en Uruguay. Anexo B : plantaciones. International Financial Corporation, World Bank Group : 39 p.
- ECOQUA. 2006. Estado atual e desafios para a conservação dos campos. Rapport final d'un atelier de travail réalisé le 27 mars 1966.
- Equipos consultores Asociados. 1996. *Estudio del impacto socioeconómico del Plan Nacional de Forestación*. MGAP- Dirección Forestal. Montevideo.
- EUFORES S.A. *Informe final – Relevamiento de la diversidad de vertebrados tetrápodos en los establecimientos forestales EUFORES Uruguay*. Informe inédito, EUFORES.
- FAO. 2007. Pulp and paper capacities. Rome : 186 p.
- Faroppa C. 2004. "El proyecto de la planta de celulosa Botnia S.A. en Fray Bentos, Uruguay". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 4 p.
- Faroppa C & Annala K. 2004. Etude d'impact de l'usine Botnia.
- Fundación Hábitat. 2001." La experiencia de una reserva privada desarrollada entre empresas forestales y una ONG". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 1 p.
- Gautreau P. 2006. Géographies d'une « destruction » des forêts dans un territoire d'herbages. Récits de crise et résilience forestière dans les campos uruguayens du XVIIIe au XXe siècle. Thèse de doctorat, Université de Lille 1 : 464 p.
- Geary T.F. 2001. "Afforestation in Uruguay : Study of a changing landscape", Journal of Forestry. Vol. 99 (7) 35-39.
- Guayubira. 2005. "Los supuestos beneficios de la planta de celulosa. Verdaderos o falsos ?" In: Ortiz MS. Entre el desierto verde y el país productivo. El modelo forestal en Uruguay y en el Cono Sur. Edición Casa Bertolt Brecht y REDES-Amigos de la Tierra, Montevideo : 70-77.
- Interconsult. 1994. *Estudio de impacto social y económico del Plan Forestal*. Programa PNUD/FAO. Informe final. Montevideo.
- Jobbágy E.G. 2006. "Forestación en pastizales : hacia una visión integral de sus oportunidades y costos ecológicos". Agrociencia. Vol. X N° 2 pág. 109 – 124.
- Larocca F, Marcó M, Rosemberg J. 2001. "Evaluación de las posibilidades de desarrollo forestal de los suelos de la región ganadera del norte de Entre-Ríos". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 1 p.
- Ligrone A. 1998."El sector forestal en el Uruguay. Desarrollo y perspectivas". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 21 p.
- Maradei D. 1997. "Nuevas leyes de promoción del sector forestal en Argentina. Síntesis del proyecto de inversiones para bosques de cultivo". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 4 p.
- Martino D, Bennadji Z, Fossati A, Pagliano D, van Hoff E. 1997. *La forestación con eucalipto en Uruguay: su impacto sobre los recursos naturales y el ambiente*. INIA, Serie Técnica, N°88. Montevideo : 24 p.
- MGAP. Dirección General Forestal. 2005. *Boletín estadístico*. Montevideo: 44 p.

MGAP. 2000. *Censo agropecuario 2000*. Version électronique (SICA).

MGAP. 2000. *Boletín Estadístico* (1). 52 p.

MGAP. 1980. *Censo agropecuario 1980*. MGAP – DIEA.

Morales J. 2001. "Tecnología aplicada por Forestal Argentina en la producción forestal. Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 13 p.

MPTT - Ministerio de Producción, Trabajo y Turismo de la provincia de Corrientes. 2007. Censo Foresto-Industrial 2005.

Ortiz MS (coord.). 2005. Entre el desierto verde y el país productivo. El modelo forestal en Uruguay y en el Cono Sur. Edición Casa Bertolt Brecht y REDES-Amigos de la Tierra, Montevideo : 70-77.

Panario D, Eguren G, Rodríguez C, Altezor A, Cayssials R, Achkar M. 2006. Síntesis de los efectos ambientales de las plantas de celulosa y del modelo forestal en el Uruguay. (Informe de la Facultad de Ciencias de la Universidad de la República – Rapport de la Faculté des Sciences de l'Universidad de la República). Montevideo : 51 p.

Pereda I. 2005. *La politique forestière uruguayenne : logique d'acteurs et perspective*. Mémoire de fin d'études de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts. Nancy : 89 p.

Pujato J. 1998. "Plantaciones de pinos y eucalyptos en la Mesopotamia Argentina. Forestaciones pequeñas y medianas". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 4 p.

Romero J & Tubío M. 2004. Caracterización social de los Trabajadores Asalariados de la Fase Agraria del Complejo Forestal. Rapport au CIESU - Centro de Informaciones y Estudios del Uruguay. Montevideo : 35 p.

SBS - Sociedades Brasileira de Silvicultura. 2006. Fatos e Números do Brasil Florestal. São Paulo : 108 p.

SGS Qualifor. 2005. Forest management surveillance report. Section a: public summary. « Rapport de l'entreprise sur le processus de certification des plantations de l'entreprise » EUFORES : 27 p.

SGS Qualifor. 2003. *Forest Management Certification Report*. "Rapport au Forest Stewardship Council sur l'entreprise EUFORES". 29 p.

Silveira, L. 2006. Efecto de las plantaciones forestales sobre el recurso agua en el Uruguay. *Agrociencia*. Vol. X (2) 75-93.

Scott, D. 2000. *Hydrological effects of afforestation and forest management by Forestal Oriental S.A., Uruguay*. Inédit.

Trevin J. 2005. "Actividades del Proyecto Forestal de Desarrollo de Entre-Ríos y Corrientes". Jornadas Forestales de Entre-Ríos : 2 p.

Valdomir S. 2005. Movilización social y justicia ambiental. In: Ortiz MS (coord.). Entre el desierto verde y el país productivo. El modelo forestal en Uruguay y en el Cono Sur. Edición Casa Bertolt Brecht y REDES-Amigos de la Tierra, Montevideo : 86-91.

Notes

[1] Aucune des usines déjà implantées en Argentine ou dans le Rio Grande do Sul près de Porto Alegre, n'a une capacité de production annuelle de pâte équivalente ne serait-ce qu'à la moitié de celle de Botnia (1 millions de tonnes sèches annuelles).

[2] Certains chercheurs estiment la surface plantée à environ 1.000.000 d'hectares.

[3] Malgré un territoire national 16 fois supérieur, l'Argentine ne posséderait actuellement qu'environ 1.000.000 d'ha plantées, à 80% dans les provinces de Misiones, Corrientes et Entre-Ríos (Agencia de Desarrollo de Inversiones).

- [4] Sources : Carrere 2006; sites des entreprises (voir sitographie) ; Journal en ligne Zona Forestal, 11.04.2006.
- [5] Entre-Ríos (Brizuela et al. 2003); Corrientes (estimation du Département des Ressources Forestières de la province de Corrientes – données pour 2004); Misiones (Inventario Provincial de Bosques plantados – données de l'année 2000); Uruguay (Dell'Acqua et al. 2006); Rio Grande do Sul (SBS 2006 – données pour 2005).
- [6] Dans la région, eucalyptus et pins atteignent une taille utilisable au bout de seulement 15 à 20 ans.
- [7] Source: MGAP 2006.
- [8] Sources: Uruguay - MGAP 2000; Entre-Ríos: Brizuela et al. 2003; Corrientes: (estimation du Département des Ressources Forestières de la province de Corrientes – données pour 2004; Misiones: Inventaire provincial 2000.
- [9] L'ONG *Guayubira* est la plus active de toutes, et s'appuie sur une série d'atouts originaux pour orienter les principaux termes du débat. Elle constitue l'antenne uruguayenne du *World Rainforest Movement (WRM)*, une ONG internationale fondée en 1986 dont le siège est située à Montevideo, et qui s'est très tôt mobilisée contre le développement des plantations sylvicoles à base d'arbres exotiques dans le monde. La précocité et l'abondance des publications de son directeur sur le thème sylvicole (Carrere 2006, 1996, 1995, 1992, 1989) en a fait un personnage public apparaissant fréquemment dans les médias, et une référence permanente dans le débat en Uruguay.
- [10] 27 millions de dollars, sur un prêt de 65 millions, ont été destinés au secteur sylvicole pour financer la loi de 1987.
- [11] L'Etat aurait apporté 69.4 millions de dollars en subventions directes, 55.8 millions en exemptions d'impôts, et 55 millions en crédits à taux faibles. 234.1 millions ayant servi à des travaux liés au secteur (entretien de routes défoncées par les camions de transport, amélioration du réseau ferroviaire, etc.) seraient à ajouter à cette somme. (Brecha 16.04.2004; 21.05.2004).
- [12] A lire notamment, des dossiers sur la question (Brecha, 15.08.2003 et 19.11.2004), ou le témoignage d'un bûcheron (Brecha, 21.05.2004).
- [13] Au moment de la mise en ligne de ce dossier, est en cours de parution une étude du sociologue uruguayen Mauricio Tubío, sur les conditions de travail des employés directs et travailleurs « sous-traités » de l'entreprise Forestal Oriental (Botnia). Nous n'avons pas eu accès à ce document, mais avons pu interroger son auteur à propos de ses principales conclusions.
- [14] Ces auteurs signalent, à propos du recensement de 1996, que les travailleurs du secteur sylvicole sont plus mobiles et vivent dans des conditions (type de logement, accès à l'eau, aux soins, à l'éducation) à tous égards pires que le reste des travailleurs du secteur de l'élevage.
- [15] En 2000, les employés stables du secteur sylvicole ne représentaient que 2% du total des actifs du secteur primaire en Uruguay (MGAP 2000).
- [16] La Banque Mondiale a ainsi pris en compte les critiques indiquant que les études d'impact établies séparément pour chacune des deux usines (Faroppa & Annala 2004; cité par DINAMA 2003) et leurs filiales sylvicoles ne suffisaient pas à évaluer la dangerosité de leur installation simultanée. Les données citées sont extraites de l'annexe B de ce rapport, rédigée par le bureau d'études Ecometrix Incorporated (2006).
- [17] Dans l'étude, sont ainsi cités des travaux d'autres bureaux d'étude (SGS qualifor 2003; Scott 2000), des travaux directement commandés par les entreprises (Bentancor & Delgado 2005; EUFORES inédit), des articles dans des revues de sylviculture (Geary 2001).
- [18] Le monde sylvicole s'est ainsi constitué au niveau mondial, mais également régional, un corpus d'arguments continuellement enrichis par l'auto-citation, tendant à démontrer que l'activité sylvicole est positive pour l'environnement. Voir dans ce registre les parutions annuelles des Journées Sylvicoles d'Entre-Ríos (Maradei 1997), Barrett & Tressens (1998a et 1998b) sur la flore autochtone d'une plantation d'*Eucalyptus* de la province argentine de Corrientes, Martino et al. 1997 pour l'Uruguay.
- [19] Ces services écosystémiques sont la captation dans le sol du dioxyde de carbone, grâce au fort développement du système racinaire des herbages, la réduction des émissions de méthane et d'oxyde nitrique, le maintien de la biodiversité et la régulation du cycle hydrique.
- [20] Contrairement aux bureaux d'étude, ce rapport cite et exploite une abondante (Jobbágy 2006, Silveira 2006, Delgado et al. 2006, Céspedes 2003).
- [21] Cette idée ancienne a longuement préparé un pays durement touché par le chômage à accueillir positivement les investissements dans ce domaine, grâce à des rapports précoces, demandés par le ministère de l'agriculture (Equipos Consultores Asociados 1996; Interconsult 1994).
- [22] Il a été démontré que ces aires de préservation ne correspondent en fait qu'aux zones de ces mêmes exploitations qui sont impropres à la sylviculture, sans que cela ne suppose aucun coût supplémentaire pour l'entreprise (Gautreau 2006). Ce type de pratiques sont généralisée dans la région, notamment en Argentine : voir pour exemple Morales 2001 (article de promotion des

- activités « écologiques » de l'entreprise Forestal Argentina), ou encore Fundación Habitat 2001 (pour la même entreprise).
- [23] Pour obtenir un prêt, il est effectivement devenu nécessaire de prouver que l'on crée en même temps des réserves écologiques. Pour obtenir la certification des plantations, c'est-à-dire la reconnaissance par un bureau d'étude que celles-ci respectent une série de normes, il faut également prouver que l'on mène des actions de « mise en relation » avec la société locale, et que l'on crée également des réserves écologiques (pour exemple, voir le rapport du bureau SGS Qualifor (2005).
- [24] Le rapport de Faroppa et Annala (2004) réalisé pour Botnia ne fait qu'une seule mention au « secteur sylvicole ».
- [25] Les meilleures terres sylvicoles de Corrientes (départements bordant l'Uruguay et le Paraná) et d'Entre-Ríos (terrasses des bords de l'Uruguay, au nord-est de la province) étant saturées, on observe aujourd'hui le développement de plantations dans des zones encore épargnées, sur sols moins propices à cette culture (Pujato 1998 pour Corrientes, Larocca et al. 1998 pour Entre-Ríos).
- [26] « Brasil: se expanden las inversiones de celulosa y papel hacia el Estado de Río Grande do Sul » (site Argentina Forestal, 05.11.2007). Voir aussi les statistiques de l'ABRAF 2007.
- [27] Tous ces chiffres constituent des estimations approximatives formulées par les responsables de diverses institutions sylvicoles et recueillies dans la presse (Argentina Forestal, 05.11.2007).
- [28] Sources pour l'Argentine : sites des entreprises (voir sitographie) ; Morales 2001 ; Diario La República de Corrientes, 27.05.06 ; Carrere 2005 ; on peut trouver des données plus complètes, mais non vérifiées, sur le site : <http://www.asambleacolon.com.ar/modules.php?name=News&file=article&sid=211>. Sources pour le Rio Grande do Sul : sites des entreprises ; Site de l'Associação Gaúcha de Empresas Florestais ; SBS 2006 ; Site Argentina Forestal (05.11.2007). Sources pour l'Uruguay : site des entreprises ; site de l'ONG Guayubira, Site Argentina Forestal (25.10.2007) ; Diario Ultimas Noticias, 23.10.2007
- [29] En italique : estimation fournie par les sources en absence de données statistiques fiables. Sources : Entre-Ríos et Corrientes 2005 et 2006 : estimations à partir du site Argentina Forestal ; Directeur des ressources sylvicoles de Corrientes (Comm.pers.). Rio Grande do Sul : SBS 2006 ; Site Argentina Forestal ; Uruguay : MGAP 2005.
- [30] Afin de bénéficier des avantages fiscaux de la loi de 1987, les investisseurs devaient planter sur ces sols, dont la liste a été en partie modifiée en 2006, pour y incorporer des sols très peu profonds, typiques des « sierras » de l'est du pays. Ce zonage n'est qu'incitatif, et libre à toute entreprise ne désirant pas toucher d'avantages fiscaux de planter ailleurs. C'est justement ce qui a eu lieu dans la région de Fray Bentos : il était plus intéressant pour Forestal Oriental et EUFORES de planter sur des sols non-prioritaires, mais proches de leurs usines, que de limiter leurs dépenses grâce aux subventions. Ont ainsi été plantés des sols très riches, à fort potentiel agricole.
- [31] Celles-ci sont appelées à se multiplier, suite au décret ministériel instaurant l'obligation de réaliser une étude d'impact pour toute plantation de plus de 100 hectares.
- [32] Son directeur actuel, Andrés Berterreche (2006), propose de favoriser la formation d'un secteur moins concentré et diversifié dans ses productions. Ce texte encourage les actions menées par certaines grandes entreprises étrangères visant à mieux « intégrer à leur activité des producteurs nationaux traditionnels, sans besoin de les expulser de leur propriété ou de leur faire changer de forme de vie », reconnaissance des processus que l'expansion sylvicole a causés sur le territoire.
- [33] Ces actions peuvent être menées par des ONG, comme en Argentine (Dacunda 2004), ou font l'objet de véritables plans d'action gouvernementaux, comme au Brésil (modalité du « fomento »).
- [34] La principale caractéristique de l'opposition universitaire de cet Etat est son insistance sur le danger que constitue la substitution par les plantations d'un écosystème riche et rare dans le monde, celui des « campos » . (Jornal da Universidade Federal do Rio Grande do Sul, 03.2007 ; ECOQUA 2006).
- [35] Une loi fédérale interdit en effet l'achat de terre par des étrangers dans une bande de 150 km de large le long de ses frontières (ce qui est également le cas en Argentine).
- [36] Soixante membres d'un « assentamento », campement du Mouvement des Sans Terres (MST) au Brésil, ont ainsi été emprisonnés après la destruction de 25 hectares de plantations dans la région de Bagé, dans le sud de l'Etat (Information du site de l'Associação Gaúcha de Empresas Florestais, 17.10.2007). Dans un autre Etat brésilien, le MST a également procédé à une destruction similaire en septembre 2004 (Brecha, 24.03.2005, A.Lecchini).

Référence électronique - Pierre Gautreau, « L'expansion sylvicole dans le Río de la Plata : la dimension oubliée du conflit des usines de pâte à papier entre l'Uruguay et l'Argentine », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Cuestiones del tiempo presente, 2008, [En ligne], mis en ligne le 18 janvier 2008.

URL : <http://nuevomundo.revues.org/index17762.html?lang=fr>.